

BORDEREAU DE VERSEMENT D'ARCHIVES (première page)

CONSEIL GENERAL DU CANTAL
ARCHIVES DEPARTEMENTALES

Nombre total d'articles

Métrage reçu :

Date :

Service versant :

Numéro du versement

W

SOMMAIRE

Bordereau de pages (y compris la présente page)

Le chef du service versant :

Pris en charge le

Le directeur des archives départementales :

BORDEREAU DE VERSEMENT AUX ARCHIVES, page intercalaire n°

N° de l'article	Description du contenu	Date début	Date fin	Communicabilité